



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article368>

Plaidoyer pour la justice

- Communiqués-Actualité-Soutiens - Actualité -



Date de mise en ligne : mardi 8 février 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Il est plus facile de faire fonctionner la machine judiciaire dans un pays totalitaire que dans un pays démocratique. Il suffit d'envoyer les suspects, les déviants et les mal pensants au bûcher, ou, généreusement, au bagnon et de les y garder. On appelle ces endroits des goulags. Au moins, est-on certain qu'ils ne récidivent jamais, et même qu'ils ne commettent pas de première infraction. Dans un pays de liberté il faut du temps, des preuves, une défense des débats, bref tout un tas d'ennuis.

Il convient de prendre tout de même garde au fait qu'après avoir détruits les garanties de la liberté, il est si difficile de les reconstruire que c'est la République qui finit par sombrer à force de s'habituer au confort du totalitarisme.

Voilà pourquoi la fronde des magistrats contre les propos du tricoteur (pourquoi mettre toujours ce mot au féminin) est parfaitement justifiée et nullement excessive.

Il n'est pas particulièrement original de dire que l'exécutif a toujours, sous la Vème République tenu le judiciaire pour son subordonné. Ce qui est nouveau, aujourd'hui, reste que le présumé Président l'avoue avec une candeur désarmante.

Il faut aussi noter que la revendication principale de nombre de magistrats est l'augmentation des moyens de la justice ce qui constitue une supplique adressée aux autres pouvoirs donc une acceptation de fait de sa supériorité hiérarchique.

La France n'a plus de vrai pouvoir législatif ni de vrai pouvoir judiciaire. Une nouvelle constitution s'impose. Les solutions existent. C'est dire, là aussi, l'urgence d'une Assemblée Constituante.